

Accompagner l'apprentissage du français langue étrangère (FLE)

RS7422 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15235, 44542
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2030

Certificateur(s)

STEPHANE VAITI · SIRET : 53515120300028

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LES CONSULTANTS ASSOCIES SAS	93100891600013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Accompagner l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) » s'adresse aux formateurs, généralistes ou spécialisés, amenés à intervenir dans le secteur socio-professionnel ou auprès de publics d'insertion/de réinsertion (sociale, professionnelle) ou en situation de mobilité internationale (expatriés, étudiants, travailleurs transfrontaliers...).

En effet, pour accompagner l'apprentissage du français langue étrangère (FLE), les formateurs doivent acquérir des compétences spécifiques complémentaires pour adapter leurs méthodes et outils pédagogiques aux enjeux de la multiculturalité et aux caractéristiques et besoins très spécifiques des publics ciblés (barrières linguistiques, situations de précarité, de vulnérabilité, d'exclusion sociale/professionnelle...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier les caractéristiques et besoins spécifiques des publics concernés par l'apprentissage du FLE, en réalisant des diagnostics individualisés, des entretiens préalables et des analyses de leurs contextes socio-professionnels et culturels, afin de définir les objectifs spécifiques de l'enseignement, la ou les approche(s) pédagogique(s) à mobiliser ainsi que les lexiques adaptés à l'usage du français envisagé par les bénéficiaires.
- Elaborer des stratégies et activités didactiques destinées aux publics visés par l'apprentissage du FLE, en s'appuyant sur les méthodes, outils et ressources existants en FLE, et en les adaptant et les combinant, selon les besoins spécifiques identifiés (niveau, thèmes lexicaux, situation de handicap...), afin d'accompagner le développement des compétences en langue française des bénéficiaires et leur permettre d'appréhender les codes sociaux et culturels francophone dans les situations et contextes d'utilisation envisagés.
- Animer des ateliers thématiques et immersifs spécifiques à l'apprentissage du FLE, en mettant en lien les activités (jeux de rôle, débats, ateliers d'écriture guidée...) et les supports (brochures, dictionnaires, lettres, modes d'emploi...) proposés avec la réalité des bénéficiaires et en leur proposant des retours proactifs sur leurs productions, afin de favoriser le développement de leur compréhension et de leur expression, tant à l'oral qu'à l'écrit, et de renforcer leur autonomie et leur engagement dans la démarche d'apprentissage du FLE.

- Adapter ses méthodes et outils d'évaluation aux publics et situations spécifiques d'apprentissage du FLE, en s'appuyant sur les référentiels existants et en prenant en compte les critères spécifiques d'évaluation en matière de FLE ainsi que les éventuelles conditions et contraintes auxquelles sont confrontés les bénéficiaires dans l'usage projeté de la langue française (matérielles, sociales, de temps...), afin de mesurer leur progression et l'atteinte des objectifs de l'apprentissage.
- Mettre en place une veille spécifique sur les tendances et innovations pédagogiques et didactiques spécifiques à l'apprentissage du FLE, ainsi que sur les actualités réglementaires ayant un impact sur la mise en œuvre de son accompagnement (critères qualité, conditions de financement, prise en compte des enjeux environnementaux dans le choix des outils, y compris numériques...), en s'appuyant sur des publications spécialisées et les réseaux professionnels (FIPF, CIEP...), afin d'actualiser et enrichir en continu sa pratique en matière d'accompagnement de l'apprentissage du FLE.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir une expérience d'au moins un an en qualité de formateur
- Avoir une expérience d'au moins un an en matière de conception, animation et évaluation de formations ou d'ateliers.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- Un membre de l'équipe pédagogique. Celui-ci n'a pas participé à la formation des candidats
- Un formateur ayant au minimum 3 ans d'expérience professionnelle, spécialisé dans l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère, et externe à l'organisme de formation. Il sera président du jury.

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2030
Date de dernière délivrance possible	26/05/2031

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Accompagner l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) - LCA Formation et Consultants - Stéphane VAITI

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7422/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	1 650 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.